



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

PV – Assemblée extraordinaire FFGe – 31 octobre 2013

La séance est ouverte à 19h.

1.- Accueil, bienvenue

Absents excusés : Sylviane Schrag, Chantal Garessus

Présents : Françoise Béguin & Jean-Claude Zürcher (Rock en l'Aire), Marie-France Lambiel & Pascal Frieder (Rock d'Arare), Sebastien Lambelet & Manu Tiercy (Octopode), Julien Montefusco & Tim Janin & Sophie Matter & Nicolas Clémence (PLW), Michel Studer (Festiverbant), Guillaume Chuit (R'Celt)

2.- Demandes de subventions 2014

Discussion et propositions pour les futures demandes de subventions (Loterie Romande, SIG, DIP, privés par exemple), afin d'obtenir des fonds autres que les simples cotisations servant au fonctionnement. Le fonds intercommunal serait intéressant car il est quasi-impossible à démarcher individuellement par les festivals.

Le but est de demander des fonds à des fins d'investissement plutôt que pour du fonctionnement, en vue de l'achat de gros matériels coûteux (par exemple : véhicule, machines...) qui appartiendrait à la FFGe et servirait à tour de rôle aux différents membres de la FFGe. Avant tout, il est nécessaire d'établir clairement les besoins puis de les présenter dans un dossier. Nous discuterons donc ce point lors de la prochaine assemblée générale, lorsque le comité aura pu avancer sur la question et préparer une ébauche de dossier.

3.- Inscription de nouveaux festivals

Il est nécessaire de donner une suite à diverses candidatures comme le Gena Festival, le festival Assemblages et le Biubstock. Après un intérêt certain mais variable au cours de l'année passée, Michel Studer et Nicolas Clémence se chargeront de les relancer afin de connaître leurs intentions.

Il serait intéressant d'envoyer également une invitation officielle à la prochaine AG (en février 2014) à tout festival genevois répondant à nos critères. D'après Manu Tiercy, le Choul'estival serait intéressé.

4.- Communication

a) Le site internet est fonctionnel mais nécessite d'être alimenté plus régulièrement par du contenu. Pour cela, il suffit d'envoyer les informations à communiquer (photos, vidéos ou actualités) à Nicolas Clémence qui les publiera ensuite.



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

b) Pour l'identité graphique de le FFGe, l'Assemblée décide de partir sur l'idée de logo figurant en entête du présent document (pour les visuels tels que banderoles, en-têtes, bandeau du site internet), et sur un deuxième (celui plus carré avec la scène en fond) avec la première lettre « F » plus visible, pourquoi pas avec des couleurs.

Guillaume Chuit se chargera de contacter le graphiste et d'avancer sur ces modifications. Les propositions de logos sont dans la Dropbox, accessible à tous les membres.

c) Nous envisageons la création et l'impression d'un calendrier commun, sous forme de flyer distribuable lors des événements ou d'autres manifestations/établissements genevois. En attendant, les dates 2014 sont dans le calendrier sur la Dropbox.

d) La FFGe pourrait tenir un stand de boissons (cocktails) à la Fête de la musique en Ville de Genève pour rendre la fédération visible et rapporter quelques fonds. Nicolas Clémence présentera les modalités d'inscription au prochain comité.

La tenue d'un stand FFGe pourrait également être envisageable dans les festivals membres (forme à étudier, à adapter en fonction du festival). Il sera nécessaire de créer des visuels tels que flyers présentation/calendrier FFGe (recto/verso), banderoles, autocollants/stickers, cartes de « contact » (carte de visite sans nom), éventuellement merchandising...

5.- Cotisations 2013

Les bulletins de versement sont disponibles sur la Dropbox, il suffit de s'en inspirer pour remplir un bulletin vierge et effectuer le paiement.

6.- Investissements/matériel

R'Celt est en voie d'acquisition d'un container de chantier mesurant 6x4 m qui sera aménagé pour faire office d'une pièce « clé-en-main » équipée. Leur fournisseur a deux autres containers disponibles, éventuellement également en cours d'achat. Ils pourront servir de bureau, cuisine, caisse, loge fermée à clé.

Ces containers pourraient être prêté/loué aux festivals de la FFGe. C'est intéressant même si le transport (nécessitant un camion grue) coûte cher. R'Celt a un partenariat avec Carry Box pour le remorquage, qui pourrait être étendu éventuellement pour la FFGe ?

Concernant le petit matériel en quantité, Pascal Frieder a des bons prix sur les colsons notamment, et pourra se renseigner également avec Nicolas Clémence sur la possibilité (devis) pour des boules quiès FFGe ou des « tours de cou ».

Pour le gaffer, possible de faire un compte chez Würth. Pascal Frieder va étudier la question. Il serait bien de prévoir du matériel distribuable par temps de pluie, (des pèlerines par exemple).



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

7.- Echancier

Le calendrier 2014 avec les dates des est dans la Dropbox comme mentionné au point 4

8.- Discussions, débats

a) Pour Jean-Claude Zurcher, chaque festival sera chargé de faire un inventaire du matériel possédé qu'il peut mettre à disposition des autres festivals.

b) Sur les 300CHF de cotisations, 100CHF sont consacrés statutairement à un « Fonds Intempéries ». En vue de préciser l'utilisation et les conditions d'octroi de ce fonds.

Si un festival est en péril, le comité doit se prononcer sur une éventuelle intervention de la FFGe, et peut selon les cas décider de la constitution d'une commission mixte, composée d'un représentant de chaque festival, pour voter sur l'entrée en matière, et proposer à l'Assemblée Générale un montant à débloquer. Le festival concerné est de facto exclu de la décision, tant s'il est membre du comité, en commission et à l'Assemblée Générale.

Le comité devra préparer les modifications à apporter aux statuts et les mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG qui aura lieu le **jeudi 23 janvier 2014**.

c) Guillaume est chargé de publier une copie de la prime d'assurance annulation du R'Celt sur Dropbox (TSM.net).

D) Pour les propositions de partenariats, Pascal Frieder a réalisé cette année des démarches envers « Prodega » et « Pernod-Ricard » en vue de faire profiter tous les festivals membres ET la FFGe en tant que telle. Il en a référé à tous les membres à plusieurs reprises, notamment selon l'email du . Les membres de la FFGe ne se sont pas tous prononcés positivement et donc il n'y a pas vraiment eu de suite. Il semble qu'il y ait eu un malentendu sur les conditions des offres proposées, et n'ont pas vu d'intérêt individuel dans les propositions présentées.

Après une nouvelle explication des tenants et aboutissants, les membres comprennent que ces deux propositions cherchent à être win-win, sans être par trop contraignant pour chaque festival. Ce que les entreprises attendent, c'est de gagner en visibilité et en parts de marché. Il n'y a pas de clause d'exclusivité.

Après un vote, tous les membres se prononcent en faveur de l'accord pour Prodega.

Deux membres devant encore discuter en comité pour l'offre de Pernod Ricard, le vote est reporté à la prochaine Assemblée Générale.

Le prochain comité est agendé au **28 novembre prochain**.

La séance se termine à 21h55.